

Carte blanche

Un état entre équité et audace

Avec un taux de croissance de 2,7%, la Belgique est de loin dans le peloton de tête des pays de la zone Europe qui connaissent une croissance moyenne de 1,6%. Notre consommation est tonique, tous les indicateurs l'attestent et notre dette publique, ce mammouth que l'on traînait tel un boulet accroché à tous nos espoirs de relance, est en diminution. Tout irait donc pour le mieux dans le plus beau des petits pays...

Oui mais ! Le taux d'activité, singulièrement en Wallonie et à Bruxelles est insuffisant et les mécanismes de solidarité sociale font en conséquence l'objet de tiraillements et de luttes d'influence de plus en plus nombreux. Notre modèle vacille, balancé entre les arguments budgétaires cette envie finalement très belge de trouver des solutions ensemble.

Ces solutions existent. Elles passent incontestablement par la création d'activités, par le soutien affirmé de l'Etat à tous ces audacieux qui désirent créer leur entreprise, par le respect accru indéniablement dû aux travailleurs indépendants dont l'activité constitue à ce jour le poumon de la Belgique. Pousser davantage de personnes à se lancer dans l'aventure de l'entreprise et les inciter à développer leur affaire au maximum est une œuvre de longue haleine mais c'est un combat que le pouvoir public peut et doit mener. Oui, la politique est déterminante pour le dynamisme d'une économie. L'entrepreneur, comme le sportif, peut consentir des sacrifices, s'entraîner dur, acheter ses chaussures... Il ne réussira des performances que s'il peut bénéficier d'un stade avec une piste convenable. Le cadre est essentiel. Le rôle de l'Etat est là fondamental : il doit créer les conditions nécessaires au développement économique, assurant à travers une implication discrète mais réelle lorsque le besoin s'en fait sentir, comme ce fut le cas lors de la conclusion du dernier accord interprofessionnel, l'équilibre entre développement économique et bien-être social.

Cet équilibre ne pourra se trouver qu'à travers une remise en cause importante du fonctionnement public, notamment en Wallonie. Il est interpellant de constater que la Belgique francophone compte un nombre record de fonctionnaires. L'accent au contraire devra être mis sur les initiatives créatrices de richesses et d'emplois. En pérennisant des outils essentiels au développement des Petites et Moyennes Entreprises comme le Fonds de participation. L'accès au crédit est en effet capital si on souhaite pousser notre économie vers le haut. En accentuant la simplification administrative via les guichets d'entreprises mais aussi via des mesures concrètes qui clarifient les procédures, notamment en matière de permis d'urbanisme ou de permis d'environnement. En rendant aux entrepreneurs, aux indépendants une considération sociale à la mesure des efforts et des risques consentis.

Le droit au respect

Les indépendants qui réussissent sont le moteur de notre économie. Nous devons faire évoluer les mentalités et admettre fièrement que ceux qui réussissent, qui créent de l'emploi, de la richesse ont le droit de récolter le juste fruit de leurs efforts. Comme il faut également reconnaître à ceux qui tentent, le droit à l'échec. Une juste protection contre les aléas de la vie doit leur être attribuée ainsi qu'une pension minimale digne. Respecter l'entrepreneur, c'est lui accorder un statut social décent et l'accès à des soins de santé adéquats via la couverture des petits risques. Il faut donc poursuivre prioritairement l'alignement des montants de pension sur les minima des salariés. D'ici à 2007, 60% de l'écart sera comblé suite aux décisions prises lors du Conseil de Gembloux. Il faudra aller au-delà comme il faudra, dans le cadre du débat sur les fins de carrière qui s'ouvre dans les prochains jours, remettre en cause la pénalisation inacceptable qui touche encore les indépendants qui souhaitent prendre leur pension anticipativement. Ce débat sera d'une cruciale importance. Il faut y faire tomber les tabous, oser lever la limitation de l'activité autorisée des pensionnés, oser utiliser la plus-value des entrepreneurs, quel que soit leur âge en ne prenant en considération que leur envie et leur motivation. Tout cela a évidemment un coût et les

indépendants doivent pouvoir prétendre, lors des refinancements successifs de la Sécurité sociale à leur dû.

Par ailleurs, dans cette recherche d'un équilibre neuf mariant intérêts économiques et sociaux, le Politique doit entretenir le dialogue social tout en prenant en compte les spécificités des PME. La présence syndicale au sein de structures comptant moins de 50 personnes n'est, à ce titre, pas acceptable compte tenu de la souplesse et du modus vivendi de telles structures. Cette prise en compte spécifique des spécificités des PME passe également par une considération fiscale adaptée. Les PME n'ont pas tous les instruments de gestion des grandes entreprises et il faut en tenir compte. Comme il faut tenir compte de la vie sociale des indépendants en leur assurant des temps libres qui ne pèseraient pas directement sur l'évolution de leur chiffre d'affaire. Il y a à cet égard une juste concurrence à maintenir entre grande, moyennes et petites surfaces commerciales.

Mais si le cadre est posé, encore faut-il donner l'envie aux plus jeunes de se lancer dans l'aventure. Il est ainsi totalement inacceptable que nos étudiants sachent au sortir de leurs études comment s'inscrire à l'Onem, à l'Orbem ou au Forem et ignorent tout de la vie d'indépendant, des démarches à entreprendre pour s'installer à son compte, etc. Etat fédéral, Communautés et Régions doivent travailler en synergie afin de donner une chance à l'audace de naître.

Il faut oser dire, en conclusion, que les travailleurs indépendants, ne sont ni des tricheurs ni des profiteurs mais des hommes et des femmes qui méritent le respect car ils mettent leur audace au service de notre économie et donc, de notre bien-être.

Madame Sabine LARUELLE, Ministre de l'Agriculture et des Classes Moyennes
Monsieur Roger MENE, Président de l'Union des Classes Moyennes